

PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER PLAINE LAGNY 4 NOVEMBRE 2024

Habitants tes: BERBATI A, BOUHOURS M, BRAUN M, FAINZANG S, FIKRI S, GUILLAMOT J, KOUYAT A, MARTIN JL, MASSE MP.

Invités,es : CHAVOT S (Association Aïba) , LE DU G (CDQ GAMBETTA)

Mairie : C.HAMILTON

Excusée : VASSEUX Ph.

- 1. Tour de table de Présentation**
- 2. Présentation du projet Fêtons l'été le 21/06/2026 (Association Aïba – A.KOUYATE et S. CHAVOT)**

Objectif

Offrir aux habitants du 20e un beau moment de festivités et de rassemblement autour de la danse et de la musique pour célébrer l'arrivée de l'été et la joie d'être ensemble, en étant acteur et spectateur au travers de plusieurs ateliers et spectacles.

Lieu : la Flèche d'Or ou le Parc A.FRANKLIN

Il est prévu : des ateliers découverte de danses, de percussions, un défilé de mode avec pour thème l'habit traditionnel réinventé (en partenariat avec l'association Banaya-Diom, des spectacles.

Le budget global du projet s'élève à 4.300€ (hors contributions volontaires en nature).

L'association est présente sur Youtube : [Association Aïba \(Aïssata Kouyaté\) - YouTube](#)

Le Conseil de quartier trouve le projet intéressant avec les observations suivantes :

- C'est le jour de la fête de l'été, donc l'Association doit se rapprocher de la Mairie pour coordonner son projet à d'autres projets et s'assurer que la date du 21/6 est pertinente.
- Ce projet vise le 20^{ème} Arrondissement, l'Association doit présenter son projet à d'autres Conseils de Quartier (d'autant que les lieux potentiels ne se situent pas dans le périmètre Plaine Lagny)
- L'Association doit aussi présenter son projet au fonds d'animation locale pour pouvoir bénéficier en cas d'approbation d'un financement.
- L'Association devra revoir la présentation budgétaire : le formulaire type lui sera adressé.

3. Circul'livres : location de camionnette en 2025

Depuis plusieurs années, le CdQ Plaine Lagny finance la location de camionnette prêtée par la Ville de Paris ce qui ampute systématiquement son budget de l'ordre de 1500€.

Le Conseil de Quartier vote pour accorder le financement de cette prestation pour 2025 (1473,83€), mais souhaite que soit envisagée une autre voie de financement pour l'avenir.

Il sera demandé à l'Association de présenter à la prochaine réunion mensuelle leur fonctionnement, comment est-ce organisé dans les autres arrondissements, quel est leur

financement et pouvoir initier une réflexion sur d'autres voies pour financer de manière pérenne la location de la camionnette.

4. Noël de toutes les couleurs (G. LE DU Conseil de Quartier GAMBETTA)

Pour mémoire la date est le dimanche 15 décembre 14h à la Bellevilloise.

Afin de pouvoir permettre aux enfants de se maquiller, il convient de financer 1 heure supplémentaire et des produits en plus, cela renchérit la prestation. Pour la Conseil de Quartier PL il est demandé 250€ de plus : après vote, la demande est acceptée.

Le Conseil de Quartier a validé l'affiche et le flyer qui nous ont été présentés.

Le Conseil de quartier recevra 280 flyers à distribuer dans les écoles.

Le Conseil de Quartier souhaite disposer de 35 affiches pour les commerces et les loges de gardien dans les habitats sociaux.

Le Conseil de Quartier demandera à l'Association KIF KIF de mettre en évidence cet évènement sur l'affiche de l'Agenda du quartier DAVOUT/ST BLAISE

Il est fait appel aux bonnes volontés pour donner un coup de main dans l'organisation matérielle de l'évènement à partir de 11h le 15/12.

5. Bois de Charonne

- Arasage des massifs du bosquet devant la résidence du 110 Rue des Grands Champs:

Les résidents de cette copropriété s'étonnent que la SNCF soudainement s'inquiète de la résistance de ce mur alors que le terrain a été vendu à la Ville de PARIS: qui est propriétaire ce mur? pourquoi cette décision? y aurait-il un péril? des fissures?

Par ailleurs, les agents en charge de faire les relevés des cotes ont clairement indiqué que ces relevés se feront sur plusieurs mois, voire années, donc des massifs arasés pendant cette longue période, donc vue panoramique sur les appartements !

La Mairie doit comprendre le ras le bol des habitants.tes de cette résidence de ne plus avoir un minimum d'intimité. il est urgent de trouver avec le Conseil syndical de cette copro. des solutions à minima temporaires tant que ces relevés seront nécessaires..

- Présence de chiens en matinée les WE et les jours de vacances : il est demandé d'augmenter la fréquence de passage de la Police Municipale de l'ouverture à 9h30.
- Complément d'informations : ce mardi 5 novembre début de démontage de la clôture entre le Bois et le Jardin de la gare de Charonne.
- Le Conseil de Quartier est favorable à préparer en liaison avec les écoles et la Mairie un dossier pour installer un circuit pédagogique et ludique destiné aux enfants dans le Bois de Charonne.

6. Commission Sécurité et Propreté

Sécurité

- Toujours le stationnement illégal des scooters rue des Pyrénées.
- Augmentation des patrouilles de police aux abords du terrain de sports rue de la Plaine.
- Le véhicule Jumper stationné a fait l'objet de contrôle : RAS

- Un faux éboueur a encore tenté de vendre des calendriers, il a pu être interpellé : le Conseil de Quartier souhaite qu'une ancienne affiche sur l'interdiction du démarchage par les Agents de la Ville soit réimprimée et que l'information soit diffusée sur les panneaux lumineux de la Ville.
- Les Bars à Chicha le Havanna et la Chicha sont sous surveillance.
- Un habitant du 118 rue de Lagny a encore alerté par mail sur les nuisances de groupes de 20 à 30 jeunes qui s'enivrent et se droguent avec la nuisance de bruit pendant toute la nuit. Le Conseil de Quartier demande de faire un signalement à écoute²⁰, mais il faut que la Mairie et la Police mettent fin à cela.

Propreté

- Rue d'Avron : rien ne change !
- Cours de Vincennes : les bosquets sont remplis de détritus.
- Après l'école c'est au tour de la Crèche au 40 rue des Maraîchers qui sort sa poubelle avant l'heure autorisée.

7. Retour de la Réunion au sujet de l'aménagement de la porte de Montreuil.

Une réunion publique s'est tenue le 15 Octobre pour exposer le projet de façon plus ample et proposer de participer à des ateliers sur la préservation des arbres, le devenir des puces

Une place de 3,5ha est créée à l'emplacement du rond-point routier de la Porte de Montreuil et sera fortement végétalisée. À l'échelle du quartier, le projet vise la création d'une esplanade dédiée aux piétons et cyclistes sur laquelle ils pourront circuler librement et en sécurité. Le lancement des travaux est prévu pour le 2^{ème} semestre 2026.

De futurs immeubles accueilleront commerces, centre santé, bureaux, hôtel, hall alimentaire, restauration, recyclerie, selon des normes environnementales à empreinte carbone réduite. Le marché aux puces restera sur son site qui sera entièrement rénové et arboré.

A cela s'intègrent les vastes opérations de rénovations des immeubles sociaux qui font partie du quartier.

Le planning :

6/11 : Marche exploratoire pour découvrir le site hors jour de marché et recueillir les attentes

15/11 : Enquête sur le marché Davout pour recueillir les attentes

12/12 : Atelier participatif pour réfléchir aux aménagements possibles et à leur positionnement

Fin janv.2025 : réunion de restitution pour présenter les arbitrages et les projets nourris de la concertation.

Calendrier prévisionnel du projet :

2024-2025 : travaux d'apaisement du rond-point, enquêtes publiques, finalisation des études d'aménagement des espaces publics

2026-2030 : réalisation des espaces publics

2027-2029 : réalisation des immeubles

2030-2031 : reconstitution de la recyclerie sur la place

8. Points divers

-Végétalisation de la rue de Lagny : les documents promis n'ont toujours pas été adressés, rien sur l'agenda Travaux dans la lettre d'infos de la Mairie.

-gestion de la boîte mail du Conseil de Quartier : la personne en charge de l'administration de notre boîte mail ne répond plus aux mails, sms, tél, ce qui pose un réel problème. Voir avec la Mairie ce qui peut être fait pour récupérer le mot de passe.

Prochaine réunion lundi 2 décembre à 19h 44 rue des Maraîchers